

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1921)

Heft: 20

Rubrik: Home news

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

The Swiss Observer

Telegrams: FREPRINCO, LONDON.

Published fortnightly at
21, GARLICK HILL, E.C. 4.

Telephone: CITY 4603.

No. 20

LONDON, AUGUST 13, 1921.

PRICE 3D.

HOME NEWS



An echo of the 1st of August 1914.

ZWEI ZÜGE.

Von CARL SPITTELER.

Horch, welch ein Jubel, welch ein Glockenwall!
Die Strasse braust von Menschenwogenwall.
Da ist ein Drängen, Wimmeln und Gefühl,
Begeistrungshungrig und erwartungsschwül.
Da jauchzt der Aufruhr: "Platz, der Festzug naht!"
Musik bricht an.—Wie ich aus Fenster trat,
Sah ich beim Bannergruss und Flaggenwinken
Halbarden glänzen, Morgensterne blinken.
Von Samt und Seide lachte Farbenlust
Und frohe Andacht schwelte jede Brust.
Plötzlich durch die geputzte Sonntagswelt
Ertönt ein: Halt! Ein ferner Hornstoss gellt.
Die Menge weicht, das Lebelloch verstummt,
Mit dumpfen Schlägen eine Trommel brummt.
Ueber die Brücke stampft, bestaubt, bepackt,
Ein schweigend Bataillon in festem Takt.
Die Fahne hoch, der Oberst an der Spitze,
Und aller Augen sprühen Mutesblitze.

"Im Zug zu Vieren!" herrscht Kommandoschall
Und durch die Reihen kliert der Widerhall.
Jeder gehorchte ohne Wort und Wank
Und keiner hofft' auf Beifall oder Dank.
Die Züge schwenkten links und rechter Hand—
Sagt an, mit welchem zog das Vaterland?

1921.

The celebration of this year's National Independence Day has been observed all over Switzerland with fraternal spirit and elevating joy.

Everywhere impressive ceremonies were carried through and attended by the multitudes.

Most impressive were the innumerable "Höhenfeuer" looming from modest and mighty peaks all over the country, whilst the splendid illuminations and fireworks displays, arranged by the towns, which are fondled by the blue waters of the glorious lakes of the "Quatre Cantons," Geneva, Neuchâtel, Thun and Zurich, left also indelible impressions on those who were in the happy position of being witnesses.

According to reports, counter-demonstrations, arranged in the bigger industrial centres by those leaders who deem

it to be their mission to foster dissatisfaction and revolution instead of evolution, fell extremely flat, numerically as well as spiritually.

This indication of the trend of thought of sentiment should, we think, be made the most of in those quarters that are responsible for combating these powers of disintegration, so that the time may not be far distant when we Swiss can again proudly say that we live up to our guiding symbol:

"Einer für Alle—Alle für Einen."

(The speech delivered at Lugano by the Chief of the Federal Political Department, Signore G. Motta, will be found on next page.)

The Franco-Swiss agreement on the Free Zones was signed this week at the Quai d'Orsay by M. Briand for France and National Councillor Maunoir (Geneva) for Switzerland. In commenting upon the conclusion of the convention, "L'Avenir" writes: "Good diplomatic work has been done. We can only express our satisfaction with the sentiments and the correct attitude of Switzerland observed towards us during the war. Now, that peace is re-established, we regard it as of great importance that nothing shall disturb the centuries-old friendship which has existed between the two oldest European Republics."

The Swiss Government has informed the Secretary-General of the League of Nations of the definite ratification concerning Switzerland's recognition of the International Court of Justice.

Dr. Hans Schwendener (St. Gall) has addressed a letter of protest to the Swiss National Council against the recommendation of the latter's Commission, which considers the part of his petition, dealing with the reorganisation of the Federal Railways, as settled.

Dr. Schwendener requests that his petition be treated as a whole, the matter of the Federal Railways not constituting a separate part of his petition, which demands instant reorganisation of the entire Federal Administration, including the reform of the Federal Railways administration.

The fact of the Commission's report having been issued and proposals for new legislation being under consideration do not invalidate his petition, the Swiss people demanding the urgent application of decisive economic measures for retrenchment by the entire Federal Administration.

The diligence running between Cerentino and Cevio (Tessin) was thrown down a precipice in consequence of the horses taking fright.

The two occupants, mother and daughter, had the presence of mind, just before the precipice was reached, to open the carriage door and jump out, thereby saving their lives. Driver, horses and coach were dashed into the torrent raging 200 feet below and perished.

SPORT IN SWITZERLAND.

Eidgenössisches Schwing- und Aelplerfest 1921.—This typically Swiss sports meeting was held in Berne on July 30th/31st, in the presence of over 10,000 spectators, proving a great success. Following are the results:—

Schwingen.—1st Rob. Roth, Berne, Turner, 78.75 pts.; 2nd G. Salzmann, Schangnau, Senn, 77.25 pts.; 3rd K. Müller, Zürich, Turner, 77 pts.; 4th Hans Meier, Zürich, Senn, 76.50 pts.

In all 28 Schwinger secured laurel wreaths out of 250 competitors who represented the highest class of the 5,000 members of the Eidgen. Schwingerverband. It is a significant fact that Turnerschwinger decisively gained the day, only 4 Sennenschwinger proving victorious as against 24 Turnerschwinger.

Jodeln.—Clubs: 1st Jodlerdoppelquartett 'Echo,' Berne; 2nd Jodlerdoppelquartett 'Am Bachtel,' Dürnten; 3rd Jodlerdoppelquartett Winterthur; 4th Berner Jodlerklub.

Solo-Jodler.—1st David Beetschen, Scharnachthal; 2nd Otto Frey, Winterthur; 3rd Alois Inderbitzin, Basel.

Alphornbläser.—(Big instruments.) 1st Fritz Zwyggart, Obergoldbach; 2nd Gottl. Steck, Unterseen.

(Small instruments.) 1st Fr. Horner, Wattwil; 2nd Andres Infanger, Vevey.

* * *

Federal Amateur Athletic Association Meeting, held at Berne, Aug. 6th/7th.—Not for a festival were the cream of the Swiss amateur athletes assembled at Berne last Saturday and Sunday, but solely for the severely keen contest of the Swiss Championships for 1921.

That the competitions were indeed keen, is evidenced by the results, which established no fewer than seven new Swiss records, clearly proving that the standard of Swiss amateur athleticism is distinctly in the ascendant.

Winners:—

100 metres flat: J. Imbach, Geneva, 10.9 secds. (Swiss record; W.R. 10.4 secds.)

200 metres flat: J. Imbach, Geneva, 22.7 secds. (Swiss record; W.R. 21.6 secds.)

400 metres flat: Kindler, Berne, 52.1 secds.

110 metres hurdles: Mauriod, Geneva, 16.7 secds.

800 metres flat: Martin, Lausanne, 2 mins. 4 secds. (Swiss record; W.R. 1 min. 59.9 secds.)

1500 metres flat: Baggensstoss, Berne, 4mins. 26.8 secds.

5000 metres flat: Gaschen, Lausanne, 16mins. 42.9 secds.

Long Jump: Steiner, Berne, 6.50 metres.

High Jump: Guhl, Plainpalais, 1.78 metres (Swiss record; W.R. 2.01 metres).

Pole Jump: Gerspach, Basle, 3.50 metres (Swiss record; W.R. 4.09 metres).

Triple Saut: Buscher, Lausanne, 12.78 metres.

Discus: Guggenheim, Lausanne, 35.65 metres.

Javelin: Willy Moser, Biel, 48.10 (Swiss record; W.R. 66.10 metres).

Relay Race 4 x 100 metres: 1st Gymnastische Gesellschaft, Berne, 44.8 secds.; 2nd Club Athlétique de Genève; 3rd Old Boys, Basle; 4th Alte Sektion, Zurich. (Swiss record; W.R. 42.2 secds.)

Relay Race 1500 metres: 1st Gymnastische Gesellschaft, Berne, 3 mins. 34.2 secds.; 2nd Equipe du Cercle des Sports, Lausanne; 3rd F.C., Lucerne.

FEDERAL COUNCILLOR MOTTA'S SPEECH
at 1st of August Celebration
at LUGANO.

Following we publish the full text of Federal Counsellor Motta's memorable speech, as issued to the Press by the Federal Political Department at Berne:—

LES PERES DE LA PATRIE.

Le 1er août est le Noël de la patrie. Le berceau de notre liberté est le Grütli, cette prairie solitaire qui s'adosse, d'une part, à la montagne et se penche, d'autre part, sur les golfs et les baies de ce lac dont le sourire éclaire toute la région, la plus sacrée de l'Helvétie. C'est là que les pâtres d'Uri Schwyz et Unterwald ont célébré, pour la première fois, l'union du droit populaire à la liberté.

Les témoins de cette union n'ont pas été nos ancêtres lointains, les habitants de l'antique "Lepontia." Les habitants de ces cantons qui sont nos aînés et qui sont venus les uns après les autres s'ajouter au premier noyau de la Confédération primitive ne l'ont pas été non plus. Les montagnards de la vieille Suisse ont été des hommes qui parlaient une seule et même langue et qui portaient un seul et même costume. Ce n'est pas les diminuer que de penser qu'ils n'ont pas pu prévoir les effets éloignés que le serment qu'ils venaient de jurer déployerait au cours des siècles. Et ce n'est pas non plus les exalter outre mesure que de dire, en parlant d'eux, qu'aucune histoire, ancienne ou moderne, n'est à même de faire figurer au nombre de ceux qui ont fondé les Etats des hommes plus dignes de respect et de vénération.

Les historiens et les philosophes leur ont décerné le titre glorieux de "premiers fondateurs de la démocratie européenne." Mais c'est pour nous un motif d'intime fierté que de les nommer dans notre souvenir d'une appellation plus chère encore, celle de "pères de la patrie."

POURQUOI LES TESSINOIS SE SONT AGREGES A LA SUISSE.

Les Tessinois ne devaient avoir que cinq siècles plus tard leur part au bénéfice de la liberté proclamée par le Grütli. Bien que le canton du Tessin ait été pendant trois cents ans un pays sujet de la Suisse, au moment où il lui fallut choisir entre devenir un canton indépendant ou se rattacher à la République cisalpine, il n'a pas tergiversé.

Des émissaires de la république cisalpine ont fait briller devant ses yeux les avantages présumés qu'il y aurait pour lui à joindre sa destinée à celle d'un peuple de même sang et de même langue. D'autres tentateurs lui murmuraient pendant ce temps sournoisement à l'oreille que la Suisse n'était qu'"une pauvre république de rochers et de ronces," sans puissance et sans gloire. Le peuple tessinois n'a toutefois pas hésité. Trait caractéristique et fondamental, alors comme aujourd'hui déjà se trouvait prise en lui la résolution d'être le maître exclusif de son propre sort, de ne donner procuration à personne pour les décisions à prendre et surtout de placer au-dessus de tous les autres biens et avantages le bienfait de l'indépendance et de la liberté.

Stefano Franscini a écrit que l'un des arguments les plus décisifs et l'un des plus en faveur du rattachement du Tessin à la Suisse a été la conviction que cette union sauvegarderait d'une manière plus efficace le sentiment religieux des citoyens. Cette remarque du grand homme d'Etat est certainement vraie. Elle contient en outre un avertissement pour tous les Tessinois, quelles que soient leur foi ou leurs opinions politiques, celui de ne pas oublier que sur le berceau du Tessin, libre et suisse l'idée religieuse a veillé. Il est également nécessaire d'ajouter que l'on avait enseigné aux Tessinois dans leurs écoles l'histoire des origines et du développement des ligues suisses. Ils avaient pu, par conséquent, pressentir que leur génie naturel, que leur passé, que leur esprit d'indépendance les pousseraient à s'unir un jour à ce peuple de montagnards qui a fondé cette antique Confédération suisse sur laquelle a surgi, malgré les difficultés, tout éclairée par les idées nouvelles la Suisse moderne.

TROIS LANGUES ET TROIS CIVILISATIONS.

La Suisse moderne est née au début du XIXe siècle. Le fait, me semble-t-il, n'a pas été assez relevé que l'élévation du Tessin au rang de canton souverain est parmi les événements les plus importants et les plus féconds en résultats de l'histoire suisse. La liberté qui a été accordée au Tessin a conféré à la Confédération tout entière un sens devenu graduellement plus universel et plus humain. Nos institutions politiques ont en effet rapidement évolué dans le sens d'une abolition des priviléges, d'une consécration de l'égalité des citoyens et d'une

démocratie plus générale. Ayant accepté au nombre de ces membres, en qualité de canton libre et souverain, un pays de langue et de civilisation italiennes, la Confédération a pu concevoir, mûrir et proclamer son nouvel et grand idéal: trois langues et trois civilisations, d'entre les plus importantes de l'univers, se proposant en effet et s'efforçant de remplir, dans le respect mutuel et dans la sympathie réciproque, une œuvre de pacification entre les peuples et d'amélioration sociale entre les hommes.

Béatis soient nos ancêtres !

Ils ont voulu que le Tessin soit suisse. Par leur volonté, ils ont accru la dignité de l'Etat. Ils en ont augmenté le prestige. La reconnaissance que nous leur devons est éternelle. Le meilleur moyen que nous avons de leur prouver notre gratitude est de remplir les devoirs qui résultent pour nous de leur décision.

UN PREMIER DEVOIR: CONSERVER AU CANTON SA PHYSIONOMIE MORALE.

Notre premier devoir est de conserver intacte au canton du Tessin la physionomie morale qui lui est propre.

Le signe qui distingue le canton du Tessin des autres cantons de la Confédération, ce n'est pas le régime démocratique, ce n'est pas le sens de l'égalité des hommes entre eux ni celui de l'égalité des conditions sociales; ce n'est pas la ténacité dans le travail, ni la simplicité dans la mise, ni le goût de l'épargne. Ces qualités sont, à quantités variables, communes à tous les Suisses. Ce qui distingue profondément le Tessinois, ce n'est même pas la race. Les habitants des Alpes se sont en effet trop fréquemment mélangés à lui.

Ce qui caractérise le Tessinois, c'est la langue qu'il parle, c'est l'urbanité de ses manières, c'est la vision harmonieuse qu'il a des relations qui existent entre la nature et les arts. C'est pourquoi je considère non seulement comme un devoir mais encore comme un ordre même de Dieu que le Tessin veille, dans ses écoles, à ce que sa langue subsiste et à ce que le sens de la beauté se maintienne dans chacune des manifestations de son activité humaine, de la plus humble à la plus élevée. C'est à cette condition seulement que le Tessin remplira sa fonction particulière au milieu des peuples qui constituent la Confédération et qu'il apportera vraiment son tribut irremplaçable au développement de l'idéal suisse.

Nous autres Tessinois, nous le savons. Nous savons que la Confédération, bien loin de souhaiter que le Tessin s'exprime dans une langue moins pure ou qu'il témoigne de moins d'amour à l'égard de la beauté, accordera sa sympathie et son aide à chacune de nos entreprises d'utilité publique.

N'ayant pas à craindre d'oppression de la part de la Suisse, nous repoussons toute incitation et toute ingérence de la part de l'étranger et nous entendons rester seuls maîtres dans notre maison.

Le six centième anniversaire de la mort de Dante tombe sur cette année.

A la fin du mois de mars, me trouvant pour quelques jours en Toscane, j'ai voulu me rendre, à l'occasion de mon retour, à Ravenne. C'est là que reposent les cendres de l'immortel poète. J'ai parcouru

La pineta in sul lito di Chiassi,

j'ai visité les temples admirables dans lesquels cet esprit tourmenté a erré et où peut-être il a trouvé un soulagement aux tortures de l'exil, alors qu'il mettait la dernière main à son chant du Paradis. J'ai demandé à Dante qui,

Mostrò quanto potea la lingua nostra,

de veiller sur les destinées de l'Helvétie et de la maintenir unie, comme un peuple juste et sain. Je lui ai demandé de faire en sorte qu'elle tienne un juste compte de chaque valeur spirituelle, qu'elle se montre charitable à l'égard de chacune des races qui la composent et qu'elle soit pour chacune d'elles une confidente; qu'elle soit fraternelle et loyale à l'égard de chacune des langues dont elle use pour s'exprimer.

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN.

Le second devoir des Tessinois est de cultiver les relations matérielles et morales qui existent entre eux et les autres Confédérés.

Nous avons beaucoup à apprendre les uns les autres. La Suisse ne peut pas remplir la mission qui est la sienne s'il n'existe pas d'affection et d'estime réciproques entre les peuples qui la composent. Les divergences ne doivent pas être des motifs d'opposition, mais bien des sujets d'émulation. Ce n'est pas agir en bon citoyen que de prendre prétexte d'événements qu'on ne connaît pas ou qu'on connaît d'une manière incomplète pour semer la méfiance et les soupçons. S'il y a des questions

capables de nous différencier les uns les autres, il n'y en a pas une qui puisse nous diviser. La devise qui exprime la solidarité entre les Suisses est toujours "un pour tous, tous pour un." Il est juste que la Confédération fasse ensuite, par des tarifs de chemins de fer plus équitables, de rapprocher économiquement le Tessin des pays qui sont de l'autre côté des Alpes. Je suis certain que les autorités fédérales ne reculeront pas devant les lourds sacrifices financiers à consentir. La Confédération est en effet une mère pour tous, elle n'est une marâtre à l'égard d'aucun de ses fils.

Le troisième devoir des Tessinois est celui de veiller à la

BONNE INTELLIGENCE INTERIEURE.

Le premier siècle de leur indépendance a été troublé par des luttes intestines, souvent exagérées, parfois même sauvages. Je n'ai pas demandé autrefois et je ne demande pas aujourd'hui la mort des partis. Je demande aux partis de conclure une trêve, ou mieux encore de procéder à une révision complète de leur façon d'envisager leurs relations. Les partis n'ont pas à se considérer comme des ennemis. Les raisons qu'ils ont de travailler en commun, les motifs qu'ils ont de collaborer en toute honnêteté au bien public dépassent de beaucoup les causes de leurs dissensions.

Il y a dix ans déjà que je suis membre du Conseil fédéral. J'ai derrière moi toute la durée de la guerre, époque lourde de responsabilités et d'obligations. Je sais ainsi par expérience qu'il n'y a pas de divergence qui ne puisse être réduite par la rectitude des intentions et par le désir d'être impartial.

Un singulier argument en faveur des institutions que les Tessinois ont su se donner serait celui que l'on tirerait du fait que, malgré les divisions et les dissensions qui subsistent au sein du canton, ces institutions sont parvenues à donner une telle impulsion à l'instruction, un tel développement au réseau de nos routes, tant d'essor aux œuvres de prévoyance sociale et de solidarité. Mais quel n'aurait pas été le progrès réalisé si les Tessinois avaient su imposer un silence définitif à la colère inique de leurs factions. Quelle place n'auraient-ils pas conquise au milieu des populations des autres cantons grâce à leur génie chaleureux et à la vigueur de leurs bras.

L'union, ô Tessinois, vous ennoblira. Votre voix augmentera d'influence. Vous équilibrerez vos finances; vous simplifierez votre administration; vous élèverez la tenue de vos écoles; vous améliorerez la condition des paysans et des ouvriers; vous arracherez aux compétitions du parti cette grande force spirituelle qu'est la religion lorsqu'elle est sincèrement sentie et qu'elle se vivifie aux sources divines de la liberté et de l'amour.

Depuis quelques jours se trouvent réunis dans mon Airolo natal les délégués des partis auxquels la Constituante a confié la tâche d'élaborer un projet de réforme complète de votre Constitution. Mes fonctions m'interdisent d'entrer dans la discussion. Je suis toutefois certain d'exprimer non seulement un de mes plus ardents souhaits, mais d'être encore votre interprète à vous tous si aujourd'hui, premier août, je formule, de cette place qui a été le témoin de tant de ferveur et de tant de passions patriotiques, le vœu que la Constituante ne se disperse pas avant d'avoir donné au Tessin un pacte de renouvellement politique et d'union patriotique, portant inscrit à sa première page: "paix et travail, justice et liberté."

O TESSIN...

O Tessin, terre où dorment mes pères et où j'espère venir un jour dormir mon dernier sommeil, ô Tessin, pays humble et doux, ta mission dépasse mille fois les dimensions de ton sol et le nombre de tes habitants. Le destin a fait de toi un Etat petit, mais il t'a associé aux autres Etats de l'Helvétie. Aucune force humaine n'osera te séparer de ton histoire en brisant cette alliance qui a été formée par la volonté de tes hommes libres. Tu es indépendant et suisse. Tu apportes à la Confédération les lumières de la civilisation italienne millénaire. Tu brilles comme un autel spirituel. Le Gothard, emblème et boulevard de la paix, ne séparera jamais les frères entre eux. Il les unira, au contraire, à perpétuité.

O sainte, ô chère Helvétie, pendant cinq ans la tempête de sang a soufflé autour de ta tête. Dieu t'a gardée saine et sauve. Ton sein est un sein maternel. Il ne change jamais. Tous tes enfants se groupent aujourd'hui autour de toi. Ils promettent, en ton nom, d'être plus justes et plus solidaires les uns des autres. Et toi notre

*..... lingua tanto possente,
Che una favilla sol della tua gloria,
Posse lasciare alla futura gente.*

VIVE LA CONFEDERATION SUISSE !

VIVE LE TESSIN !